

OPA

Réunion du 19 mai 2022 :

Mesures indemnitaires catégorielles

Déclaration préalable Force Ouvrière

Monsieur le directeur,

Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration,

Cher(e)s camarades,

On ne peut évidemment pas démarrer cette réunion sans vous remonter l'inquiétude grandissante des OPA sur la situation de leur pouvoir d'achat.

Les OPA sont victimes d'une érosion sans précédent de leur rémunération : L'inflation galopante nous amène à près de 25 % de perte de salaire depuis 22 ans ! Le bas de la grille est maintenant sous le SMIC dans les trois zones, le reste de la grille se tasse et se « smicardise ». De plus, grand nombre d'OPA sont affectés en zone 3 et ne peuvent se passer de leur voiture pour se rendre au travail...avec la flambée actuelle du prix des carburants, vous comprenez aisément les difficultés dans lesquelles ils se retrouvent, sachant qu'il n'y a pas que les prix des carburants qui s'affolent malheureusement...

La fusion des deux niveaux ouvrier n'a rien changé à la situation et Force Ouvrière le répète : Il faut une revalorisation conséquente de toute la grille et reclasser tous les ouvriers en T1-1 de toute urgence, car au rythme où va l'inflation cette catégorie n'a plus lieu d'exister ou bien son existence est une honte pour l'état employeur.

Aujourd'hui, vous nous présentez une revalorisation du régime indemnitaire des OPA, dans le cadre des revalorisations catégorielles de 2022. Vos propositions vont certes dans le bon sens, mais ne sont toujours pas à la hauteur de la perte subie par les OPA depuis de nombreuses années sur leur régime indemnitaire, car ils ont été chaque année les oubliés par le Ministère des revalorisations indemnitaires.

La première proposition est intéressante, car vous nous proposez une revalorisation de la prime de rendement, laquelle est statutairement comptabilisée dans l'assiette du montant à pension...Mais, M. le Directeur, la revalorisation proposée ne rattrape ni son gel depuis de nombreuses années, ni les conséquences sur les montants de pension dues au tassement des salaires OPA depuis 20 ans. Il en est de même sur le principe d'attribution, nous craignons que le scénario de 2021 et l'interprétation malheureuse de la note par les services ne se répète à nouveau. Pour Force Ouvrière la rédaction de la nouvelle note doit faire en sorte d'obliger les services à augmenter la prime de rendement d'au moins 2,7 % individuellement pour que cette revalorisation soit égalitaire et attribuée à tous les OPA.

Nous attendons des garanties en ce sens de votre part.

Vous proposez également une revalorisation des montants de référence du CA.

Si cette prime n'avait pas été ponctionnée sur l'enveloppe prévue initialement pour la revalorisation de la grille en 2019, et si elle était égalitaire, juste, pérenne et qu'elle était incluse dans le calcul du montant des pensions, nous aurions pu aller dans votre sens. Mais malheureusement il n'en est rien !

Ce CA n'est qu'une prime qui individualise les comportements au détriment du collectif, qui n'est pas du salaire différé, c'est un outil de management qui peut être supprimé d'une année sur l'autre et modulé à la seule volonté de la hiérarchie, avec des critères finalement occultes, injustes et liés au copinage...

Nous en prenons acte, mais la revalorisation de ce genre de primes va creuser les inégalités entre OPA et créer des tensions supplémentaires entre les OPA et envers leur hiérarchie. Pour Force Ouvrière, c'est une revalorisation plus importante de la prime de rendement qui doit être proposée.

Pour Force Ouvrière, ce ne sont pas des primes qui doivent récompenser le mérite professionnel mais des promotions.

A force de proposer des primes hors assiette de montant à pension, de ne pas revaloriser les salaires et de freiner les promotions par manque d'enveloppes suffisantes, les OPA ne pourront plus partir à la retraite, ou alors, partiront avec des montants de pension qui seront indignes et sous le seuil de pauvreté.

A ce titre, nous vous demandons à nouveau le triplement de l'enveloppe promotions pour toutes les CCOPA, avec effet dès cette année !

Alors que se tiennent actuellement les CCOPA promotions, Force Ouvrière constate que sa revendication d'augmentation des enveloppes est fondée:

Exemples à la DRIEAT OPA ETAT : sur 16 agents, 11 sont promouvables

à la DDT 77+SGCD 77 : sur 6 agents, 5 sont promouvables ; des OPA MADSLD au CD 77 : sur 11 agents dont 6 ouvriers, 9 sont promouvables; à la DDT 78 ETAT, sur 3 agents , 3 sont promouvables ; au SGC 78 :sur 3 agents, 1 est promouvable...très peu sont proposés faute de crédits suffisants et tout cela sur une seule CCOPA !

Avec des OPA, dont le niveau Ouvrier même fusionné reste toujours affiché sous le SMIC , avec des OPA qui ne bénéficient toujours pas de la GIPA, ces mesures indemnitaires proposées sont le seul levier immédiat pour revaloriser leur pouvoir d'achat et du coup, ce n'est vraiment pas suffisant.

Les OPA veulent des vraies hausses de salaire tout comme les fonctionnaires, avec qui ils partagent l'attente et revendiquent l'augmentation urgente et conséquente du point d'indice, pas des chèques « pansements sur jambe de bois ».

S'agissant des retraites : en plus de la demande toujours d'actualité d'accès à l'information sur leur relevé de cotisations à laquelle ont droit tous les citoyens depuis 2003, Force Ouvrière rappelle ici de nouveau son attachement indéfectible à l'affiliation des OPA au Fond spécial de pension (FSPOEIE) et son opposition à toute tentative de réforme des retraites qui irait à l'encontre des droits actuels dont bénéficient les OPA.

Monsieur le Directeur, cette réunion arrive, pour les OPA, au moment où tous les salariés subissent des pertes très importantes de pouvoir d'achat, ils sont donc très attentifs aux décisions que vous allez prendre et aux mesures qui seront mises en œuvre les concernant.

Je vous remercie